

par « Ensemble pour Ciboure »



Chères Cibouriennes, Chers Cibouriens,

Votre « Cibourien » revient !

Edité par notre association « Ensemble pour Ciboure », il vous propose une réflexion sur des sujets d'actualité de la vie municipale de Ciboure et de son agglomération.

Nous souhaitons **rassembler des citoyens motivés par le débat sur l'avenir de Ciboure et du territoire communautaire dans lequel elle s'inscrit.**

Avec nos compétences et notre implication, nous voulons contribuer au développement éducatif, social, environnemental, urbanistique, culturel, économique de notre cadre de vie.

Réunis autour de Dominique Duguet, conseillère municipale d'opposition, nos membres sont des citoyens engagés, de tous horizons, dont l'ambition est d'être au service de l'intérêt général.

Des rencontres d'information, des débats publics et des moments de convivialité vous seront proposés.

Sur le blog mis en ligne, vous trouverez des documents complémentaires au Cibourien et votre contribution sera la bienvenue.

blog : <http://www.lecibourien.com>

mail : lecibourien64@orange.fr

Le rôle de l' élu municipal prend une dimension toute particulière à l'heure où de nombreuses compétences sont transmises aux regroupements de communes que, rappelons-le, nous finançons à travers nos taxes. Sur ce sujet aussi, nous vous proposerons une analyse et un décryptage de leurs enjeux.

Avec sincérité et persévérance nous défendrons l'avenir de notre territoire.

**Ensemble pour Ciboure
Retrouvons-nous !**



Egun on !

Notre jeune Mari-kutzu, pipelette locale, commentera toujours avec malice l'action de la majorité municipale.

page 2 : **On triche avec nos impôts !**
page 3 : **La tonte du citoyen et la mauvaise note**
page 4 : **Coup de bluff et double peine**

On triche avec nos impôts !

ou la petite tambouille des chanteurs de la majorité municipale

Le chant national et le chant local

Quoi de plus facile en ces temps difficiles pour tous, qu'entonner le chant national :

♪ *Les dotations de l'Etat aux communes baissent, nous sommes contraints d'augmenter les impôts locaux* ♪, et de poursuivre par la ritournelle locale : ♪ *grâce à notre gestion rigoureuse, chers Cibouriens et Cibouriennes, cette augmentation ne sera que limitée* »... ♪

Monsieur le Maire, son adjoint aux finances, et toute la muette et soumise majorité municipale, comme un seul homme, n'ont pas manqué de chanter en chœur et nous ont infligé lors du dernier Conseil Municipal une augmentation de **2,98 %**, qui suivait une augmentation de 1,5 % en 2014.

La petite tambouille

Pour nous justifier cette affaire, alors, en catimini, avec le sérieux habituel et sans scrupules, l'équipe municipale nous a concocté un budget aux petits oignons.

Comme la loi impose que le budget des communes soit en équilibre (les dépenses doivent être égales aux recettes), il ne restait qu'à inventer un déficit correspondant à cette augmentation d'impôt.

Quoi de plus simple pour nos élus de la majorité aux commandes de notre commune, par ailleurs fins cuisiniers.

La recette, comme celle du chipiron à l'encre bien noire est simple :

1° **OUBLIER** d'intégrer **100 000 € + 10382 €**, les 2 subventions du conseil départemental Convention votée en conseil municipal le 17 décembre 2014

2° **AJOUTER 278 400€ + 42 000 €** de dépenses irréalisables en 2015

Rond-point Ste Thérèse et Maîtrise d'œuvre du lotissement communal

3° **MAINTENIR A L'ETOUFFEE** le conseil municipal

Vous obtenez alors la justification de l'augmentation aux Cibouriens et pour que la soupe soit encore bonne pour quelques-uns, recommencez l'année suivante.

Nous avons découvert le pot aux roses avant le Conseil Municipal. La conseillère municipale Dominique Duguet a posé des questions en séance, car les lois comptables de la République imposent **la sincérité** des éléments qui constituent le budget.

Réponse de notre diplomate et respectueux maire :

« Madame Duguet je ne vous répondrai pas ! ».

Dominique Duguet a lancé l'alerte et sollicité Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques responsable du contrôle de la légalité des décisions de la Commune.

Penser à ne pas oublier...

La loi du 23/07/2008 établit (article 47-2) que « les comptes des administrations publiques sont réguliers ».

La comptabilité publique dite « M14 » impose les principes intangibles de sincérité et d'annualité des comptes. Les recettes présentant un caractère certain (par exemple, les subventions ayant fait l'objet d'une décision d'attribution) doivent être inscrites au budget.

Or cela a été « oublié » dans le budget 2015.

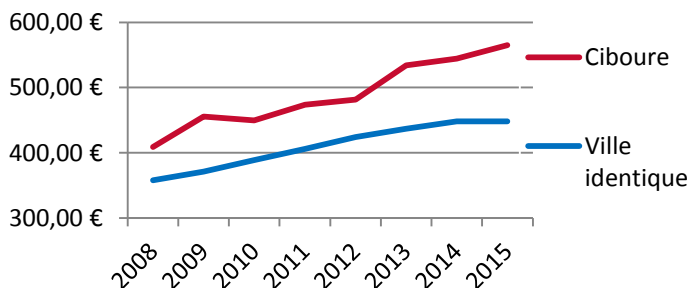
Ouf ! Elle a échappé au coup de fusil !



La surtaxation des Cibouriens : + 38% Et vos revenus, ont-ils aussi augmenté de 38% ?

En rouge, le produit des taxes par habitant

en 2008 : 409,12 € en 2015 : 565,12€ !



Possible de ne pas augmenter les taxes ?

OUI !

La preuve par les chiffres

L'augmentation de nos taxes s'élève globalement à 148 561 € pour 2015.

C'est largement compensé par les oublis de recettes et les projets illusoire du Maire.

NON,

les Cibouriens ne sont pas des vaches à lait !

Aurrekontu publiko batek zintzotasun arau zorrotz-zorrotzei erantzuten die. Auzapezak eta finantzetarako auzapezordeak ez dituzte arau horiek errespetatu. Argi da aipatu ahanzturak erabat nahitarakoak direla eta damutzen gara Ziburutarrek petzero berriz izatea.

Zergen gorakada ez da datu faltsuren bitartez justifikatzen ahal.

**Ça chante, ça cuisine,
mais les cibouriens
trinquent !**

Tondre sans vergogne le citoyen

enquête complète sur le site www.lecibourien.com

**Non, les Cibouriens ne sont pas là pour être tondus au profit des seuls bétonneurs de la Commune !
On dépense notre argent mais en retour on ne répond pas aux besoins locaux.**

Depuis 2001, beaucoup de constructions à Ciboure (Zubiburu, Béthanie, Uhartia, Untxin, etc) et à sa proximité immédiate, à Urrugne (Camieta 420 logements)!

Nos chers élus de la majorité, leurs amis bétonneurs de tous poils et autres (promoteurs immobiliers, banques, avocats, notaires, ...et marchande de lunettes 😊) entendaient ne pas en rester là et envisageaient des programmes supplémentaires ; Sainte Thérèse et Sainte Croix : 518 logements avoués.

Urbaniser à ce rythme effréné impose des infrastructures d'assainissement (lois européennes). La Communauté d'Agglomération a investi **35,4 M€** dans une nouvelle méga-station d'épuration de Laburrenia.

Suite aux inondations récurrentes, nos stratégies en environnement de l'agglo trouvent une fois de plus la parade et se mettent à construire d'immenses bassins comme celui de l'école de Marinela **10M€**. **La facture d'eau flambe !**

Mais voilà qu'en réalisant ce fameux réservoir de Marinela, l'école devient inutilisable.

+ 40% par m³ d'eau de 2008 à 2014

L'expert du Tribunal évalue le préjudice de la ville de Ciboure à **1,088 M**. Plus assoiffés d'argent frais qu'intéressés à défendre le patrimoine de la Commune, nos édiles cibouriens décident un « arrangement entre amis » et préfèrent accélérer la rentrée d'argent : 752 000 € au lieu des 1 088 000€.

+ 2,6 M d'€ pour l'école Marinela

- 336 000 € de manque à gagner

De plus, on rénove l'ancienne école Jules Ferry de Socoa : **bilan 1M€**.

et +1M d'€ pour l'école de Socoa

et nos impôts locaux augmentent encore et toujours !

NDLR : la réelle problématique du logement des habitants ne s'est pas améliorée et a empiré.

Il manque 561 logements sociaux, c'est un comble !

🧐 La devinette de Mari-kutzu : qui est la marchande de lunettes ? un indice : elle se prénomme Carmen ...i

Le faux débat de la taxation sur les résidents secondaires

Nos résidents secondaires ne seront jamais « des citoyens de seconde zone ». (page 4 du magazine municipal)

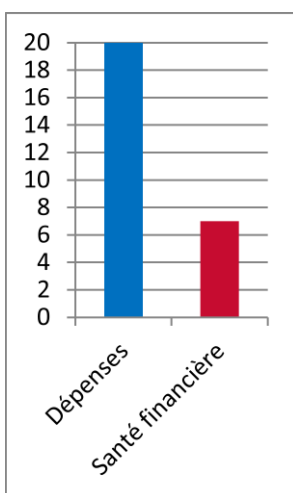
Ces propos malheureusement récurrents chez Guy Poulou sont en décalage avec les réalités. Laissons la polémique à son auteur !

Le vrai débat est celui de revoir le budget dénoncé.

Les résidents secondaires n'auraient pas rechigné à une participation supplémentaire raisonnable.

Monsieur Poulou, les résidents locaux frappés par vos augmentations ne sont pas dupes !

Les 2 notes de Ciboure ou la mémoire sélective de notre maire <http://vigiecitoyenne.nouscitoyens.fr/>



- **20/20** pour le niveau de dépenses courantes
M. le Maire nous en parle *en page 13 du magazine municipal*
- **7/20** sanctionnant une **santé financière mauvaise**
cela Monsieur le Maire ne le chante pas !

Les recommandations de bon sens de « la vigie citoyenne » :

- **Réduire les impôts si possible et en tout cas, ne pas les augmenter**
- **Augmenter les revenus hors dotation de fonctionnement et impôts**

Un effort M. le Maire, c'est encore possible en 2015 !

Message personnel de Mari-kutzu :

Ecrire à M. le Maire place Camille Jullian 64500 Ciboure
pour lui demander de revoir nos impôts

Gauzak ez dira ustekabeen gertatzen. Gertakariak, arrazoizko arrazoiek maiz esplikatzen dituzte. Ez dute gure dirua baliatu behar kudeaketa edo ebaluaketa akatsak ezkutatzeko. Gaurko egoeran, ez da gehiago egiten ahal.

Le mot de Dominique Duguet

Le rassemblement des socialistes pour lequel j'ai œuvré avec tant de détermination n'a pas fonctionné. La gauche a perdu les municipales en 2001 et 2008. En 2014, un fonctionnement sain et normal aurait dû permettre l'alternance !

Je ne peux plus continuer à travailler avec le Parti Socialiste. Ma sensibilité de gauche est intacte.

Je porterai un nouveau projet avec une équipe motivée, résolue et ouverte sur la réalité cibourienne et son territoire.

Notre ville se trouve dans une situation complexe due à d'importants problèmes de gestion, d'opacité et de manque de concertation par la majorité en place.

Ciboure a besoin d'un nouveau souffle citoyen et républicain. Nous l'incarnerons !

Dominique Duguet

Merci !

Un remerciement très chaleureux à tous ceux qui nous ont fait confiance lors de ces dernières élections départementales.

*Jean-Marc Olaiçola
et
Dominique Duguet*

Les brèves de la finance

Hi hi hi !

La solidarité Poulou et consorts

Ah ! en parlant du CCAS, ce serait bien que l'adjoint aux finances participe à « l'atelier budgétaire » pour mieux préparer son budget !

Sur la couverture du dernier magazine municipal, mains entrelacées, Ciboure ville solidaire ! Mais une assistante sociale embauchée seulement 6 mois avant les élections...

On ne peut que féliciter les bénévoles qui œuvrent pour les plus démunis depuis tant d'années.

Mais voilà, **on réduit** la subvention du Centre Communal d'Action Sociale !

7800 € de moins qu'en 2014....

On distribue un formulaire d'enquête pour définir les besoins des seniors mais on oublie les autres catégories sociales.

Bravo M. le maire et son adjointe au social !

Double peine pour les commerçants et entreprises

Maintenant c'est à leur tour ! Les tarifs de leurs enseignes doublent au 1/01/2016.

Le coup de bluff sur les indemnités des élus !

« Je tousse » dit le maire lorsqu'il fait voter la baisse de ses indemnités, celles des adjoints et délégués...voir vidéo (sur youtube.com, conseils municipaux de Ciboure, conseil du 14 avril 2015, à 1h57mn)

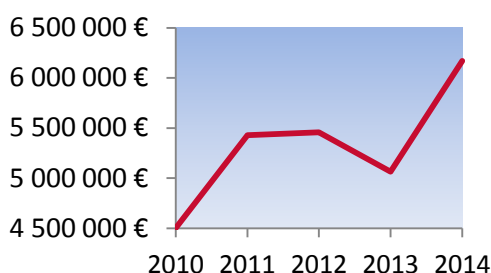
Réduction de 5% sur l'indice brut ! mais on garde cependant les évolutions annuelles de ces montants. Conclusion : cette année, seulement 1,45% (1843 €) de moins que l'an dernier !

La première adjointe Mme Dubarbier, nouvelle conseillère départementale ne tousse pas car elle s'autorisera le cumul de ses indemnités ! Ahhhh, charité bien ordonnée ... vous connaissez la suite !

On solde les associations ! (hors comité des fêtes et Office de tourisme)

Le budget global des associations diminue de 14,29 % par rapport à 2014 et pour une bonne partie d'entre elles, application d'une réduction de 10 %.

Kasu, la dette explose !



Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux finances, S'agit-il seulement de votre mauvaise gestion ? Des cadeaux pour qui ? Pour quoi ? Que nous reste-t-il ?

A suivre ! Le prochain Cibourien traitera la question de l'eau.

coupon à découper et à retourner à l'association « Ensemble pour Ciboure » 5 avenue de la Rhune 64500 CIBOURE

Notre journal et nos actions seront financés uniquement par vos dons et nous vous en remercions par avance.

Vous pouvez nous contacter directement au 05 59 47 20 18 ou au 06 88 56 40 63 - mail lecibourien64@orange.fr et nous suivre sur www.lecibourien.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : mail :

Souhaite soutenir l'association avec une cotisation de membre bienfaiteur (minimum 10 €)

Par avance, nos remerciements les plus chaleureux - Gure eskerrik beroenak

